

Conseil d'administration du CSBJ ATHLETISME

Lundi 30 mai 2022 (présentiel et visio-conférence)

Animateur: Frédéric RANDY

Présents: Christian ALLAGNAT, Youssef BASLI, Corinne BERGER-ZAMI, Gérard CHABOUD, Célestin CRESPIN, Sarah CHOUIKHA, Robert COLLOMB, Maxence DANIEL, Gilles DUPENT, Éric FAUGERES, Denis FERRER, Laura JACUSZIN, Christelle JOUSSE, Corentin LAUGEL, Pauline LEPAGE, Laurent MARION, Fernand RABATEL, Frédéric RANDY, Jean Marc REVOL, Fred RIFFAULT, Matthieu SALCEDO, Rémy THEOLIER, Benoit VILCOQ.

Excusés : Claire AGUERA, Audrey COURAND, Camille GENIN, Anne GENOVESE, Michael JOUSSE, Valentin GRATIER, Thierry PALLIERES, Albert PICCA, Julie VACHER

Ordre du jour :

- Approbation compte rendu CA du 25/03/22
- Rapport sportif
- Maison Sport Santé et désignation des membres de la commission
- AG Fédérale de Mulhouse
- Situation financière et cotisations
- Grand Stade
- Questions diverses

1. Approbation compte rendu du CA du 25/03/22

Le compte rendu du CA du 25 Mars 2022 est adopté à l'unanimité.



2. Rapport sportif

7-8 mai : 1^{er} Tour des Interclubs à Lyon

Equipe 2: 26336 points

Equipe 1:53833 points

21-22 mai : Finale des Interclubs

L'Equipe 2 termine 4^{ème} de la finale Excellence avec 28670 points à 500 points du record du club.

L'équipe 1 termine 3^{éme} de la poule D de Nationale 1B avec 53599 points et assure son maintien derrière Provence Athlé et DMA et devant Coquelicot 42, Annecy Haute Savoie, ECLA Albi, Drome-Ardèche Sud, Entente Brive Tulle.

26 mai : Finale Régionale Equip'Athlé Benjamins

Les benjamins se classe 11^{éme} de la finale N2 avec 293 points.

29/05 : Meeting Elite de Forbach

Emanuel ESSEME termine 1er de la finale du 100m en 10"45

29/05 : Championnat de France des 20km et 35km Marche à Gien

Lucille MOLIST termine 6^{éme} au classement général et 4éme ESF en 1h48'08"

3. Maison Sport Santé et désignation des membres de la commission

Les Maisons Sport Santé réunissent des professionnels de la santé et du sport et s'adressent notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent (re)prendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique ainsi qu'à des personnes souffrant de maladies chroniques nécessitant une prescription médicale, une activité physique adaptée et encadrée par des professionnels formés.

Avec 436 structures reconnues à ce jour, l'objectif est d'atteindre 500 Maisons Sports-Santé sur l'ensemble du territoire Nationale d'ici l'automne 2022.

Le club va déposer un dossier de projet pour une subvention de l'Etat de 234 00€ ainsi que 18 000€ du département de l'Isère dans un budget global de 70 000€.

Le CA approuve le projet à l'unanimité.

Instruction des dossiers de juin à août 2022 et publication des résultats en octobre 2022.



Le Président propose au Conseil d'approuver la nomination de Corinne BERGER-ZAMI, Vice-présidente déléguée au projet de la Maison Sport Santé dès l'accord de la DRAJES. *Proposition adoptée à l'unanimité.*

4. AG Fédérale de Mulhouse

Lors de cette AG a été annoncée l'augmentation de la part fédérale de 6€ dans le but de créer 24 emplois financés par la FFA et déployés au sein des Ligues pour permettre la mise en œuvre du plan de développement fédéral au plus près des comités et des clubs. Le président fait remarquer que 6€ par 350000 licences cela représente plus de deux millions d'euros alors que la charge de personnel représente environs 700000€. D'autre part, les délais pour le recrutement et la formation de ces 24 personnes dans les ligues risquent de dépasser les deux à trois ans si on veut atteindre le niveau exigé pour développer la professionnalisation des clubs ce qui est le but de ce projet.

5. <u>Situation financière et cotisations</u>

5.1 Situation financière.

Augmentation de 25-30% des frais de fonctionnement.

Recherche de subvention : Projet Maison Sport santé.

La subvention de l'aide à l'emploi s'arrête en fin d'année pour les 10000€ de Matthieu, d'où l'importance de trouver de nouvelles prestations pour 2023.

Mairie de Bourgoin : demande d'augmentation de la subvention de fonctionnement 54 000€ à minima +16000€ soit 70000€ pour faire face à l'inflation générale.

Renouvellement de la Convention d'exploitation de la salle de musculation avec la reprise des frais de fonctionnement à 100% par la municipalité

Département : RDV avec madame KHOLY VP chargée des sports pour un réajustement du COSI, le 20/06

Subvention ANS : 2 actions, dossier déposé avec une demande de 26000€

5.2 Cotisations

Augmentation de 35€ sur les cotisations soit une licence à 210€ sur Bourgoin

Prix des licences dans les autres clubs proches de chez nous :

- DMA 215€

- Lyon 235-250€

- Feyzin: 200-220€

Youssef nous rappelle l'importance de communiquer sur ce sujet avec une fiche explicative auprès de tous les licenciés.

Athlé COMP :210€Athlé DEC :210€Baby Athlé :210€Encadrement :100€Athlé Santé :300€Athlé Running :210€

Vote : adopté, moins 1 abstention

Pour les sections : proposition d'une augmentation de 26€ (20€ part club et 6€ part fédérale)

Christelle JOUSSE est d'accord sur le principe, cette augmentation pourrait pallier au frais engendrer par un véhicule 9 places et éventuellement à l'embauche d'un salarié (6h) pour les BE/MI.

Pour l'ASVF Benoit VILCOQ nous annonce une baisse des subventions municipales et une carte ASVF de 18€ dont le coût va augmenter à la rentrée.

Il n'est pas contre une augmentation mais à son sens celle-ci doit se justifier par une plus-value de la qualité des entrainements.

Après discussion le président propose une augmentation de 21€ au lieu de 26€ (15€ pour la part club et 6€ pour la part fédérale)

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Grand Stade

Réunion du Directoire mardi 24/05 RDV à la sous-préfecture le 15/06 pour l'achat des terrains qui appartiennent à l'Etat

7. Questions diverses:

Benoit Vilcoq demande le soutient d'un entraineur à Villefontaine les jeudis et/ou les vendredis pour encadrer l'école d'athlétisme.

Il souhaite aussi une proposition de calendrier pour la formation CQP demandé par Olivier BONNIEZ.

Le Président,

Pour le Secrétaire Général,